PEUT-ON POSER LE CORAN À CÔTÉ D'UN ENFANT POUR LE PROTÉGER DES JINNS ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Education des enfants

Peut-on poser le Coran à côté d'un enfant pour le protéger des jinns ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan
al-mountaqa | Page 158, fatwa n°164

Question :
Quelle est votre opinion au sujet d'une femme qui pose le moushaf à côté de son enfant en bas âge ayant pour intention que cela le protège des jinns lorsqu'elle est occupée et qu'elle le laisse seul ?

Réponse :

Ceci n'est pas permis car il y a en cela du mépris envers le noble Coran et c'est une œuvre qui n'est pas légiférée.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com